

Les expositions professionnelles des salariés agricoles aux **ambiances et contraintes physiques**

La période de référence est la dernière semaine travaillée.

Les salariés de l'agriculture et des IAA subissent des contraintes physiques plus fortes (vibratoires, articulaires, ...) que la population active en général. Les salariés agricoles sont également surexposés à ces nuisances. D'après les enquêtes précédentes, l'évolution des risques physiques est divergente selon les expositions considérées, certaines se stabilisant (port de charges plus de 10 heures par semaine), d'autres augmentant (bruit) ou diminuant (gestes répétitifs).

Effectif des salariés agricoles répondants à l'enquête

Secteur	RA	1-2	3	4	5	6-7	8	9
Nombre de répondants	1615	463	103	189	28	336	394	102

Exposition à des nuisances sonores

Les salariés agricoles sont de plus en plus nombreux à subir des "nuisances sonores" (bruit supérieur à 85 dB, bruit avec chocs ou impulsions supérieur ou égal à 135 dB ainsi que tous les autres bruits gênants nuisibles à la santé) : 39,1% en 1994 contre 42,4% en 2003. L'exposition au bruit > 85 dB est passée de 13,4% en 1982 à 25,7% en 1994 à 31,0% en 2003. Néanmoins, la proportion de salariés soumis à cette nuisance plus de 20 heures par semaine est restée stable entre 1994 et 2003 (environ 10%). Les salariés forestiers et des ETA/JEV sont les plus fréquemment et longuement exposés au bruit.



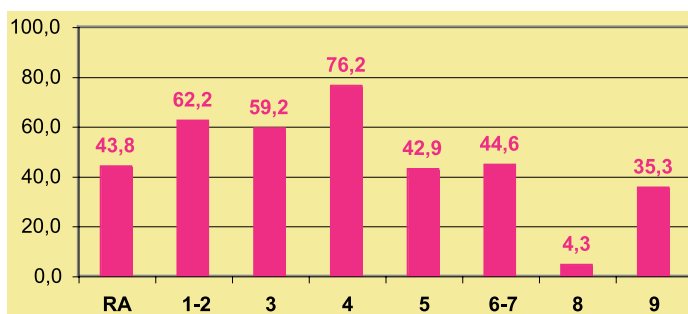
Pourcentage de salariés du RA exposés

	RA	1-2	3	4	5	6-7	8	9
Nuisances sonores	42,4	38,9	79,6	72,5	71,4	52,4	14,0	33,3
Bruit supérieur à 85 dB	1982	13,4	7,8	61,2	18,5	30,5	1,4	8,2
	2003	31,0	30,7	74,8	67,7	67,9	28,9	1,5
<i>Dont mise à disposition d'une protection auditive</i>	60,0	40,1	85,7	71,1	68,4	51,5	33,3	67,7
Bruit supérieur à 85 dB ≥ 20 heures par semaine	9,9	6,5	43,7	20,2	21,4	9,6	0,0	7,8
<i>Dont mise à disposition d'une protection auditive</i>	74,2	56,7	93,3	71,1	66,7	71,9	-	62,5
Bruit comportant des chocs ou des impulsions	8,9	5,8	21,4	19,0	21,4	12,2	1,3	5,9
<i>Dont mise à disposition d'une protection auditive</i>	50,3	33,3	86,4	50,0	33,3	55,7	0,0	33,3

Exposition à des nuisances thermiques

Les nuisances thermiques touchent l'ensemble des secteurs d'activité agricoles (exposition toutefois faible dans le secteur des OPA). La nature de ces nuisances différencie les salariés des ETA/JEV et forestiers exposés pour la majorité aux intempéries, des salariés des coopératives travaillant surtout dans le froid (température < 15°C imposée par le processus de production) ou au chaud (> 24°C). Dans les IAA, l'exposition à des nuisances thermiques a augmenté, de 38,5% en 1994 à 46,6% en 2003 alors qu'elle a régressé pour les salariés de l'agriculture passant de 70,4% à 64,0%. L'exposition des salariés agricoles aux intempéries a également diminué entre 1982 (48,0%) et 2003 (33,7%).

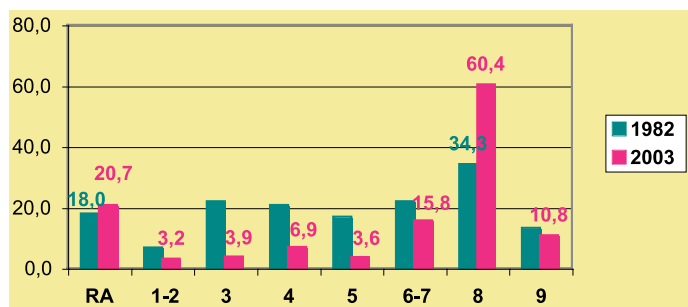
Pourcentage de salariés du RA exposés à des nuisances thermiques



Exposition au travail sur écran

Les salariés sont de plus en plus nombreux à travailler sur écran en continu ou discontinu : 33,7% en 1994 et 39,8% en 2003 toutes durées confondues. Entre 1982 et 2003, les expositions de longue durée (plus de 20 heures par semaine) ont diminué dans tous les secteurs à l'exception du secteur des OPA où cette exposition demeure la plus fréquente (34,3% en 1982 contre 60,4% en 2003).

Pourcentage de salariés du RA exposés plus de 20h/s



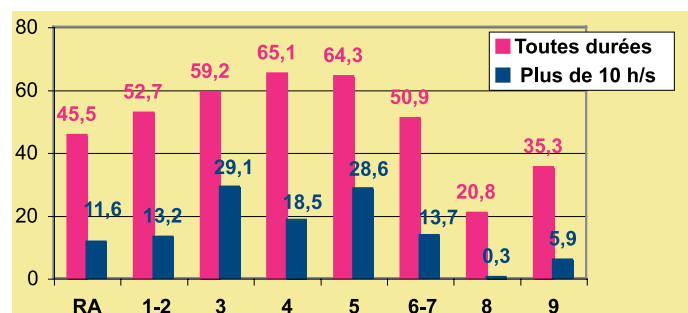
Exposition à la manutention manuelle de charges (définition européenne)

Le déplacement ou soulèvement de charges lourdes est de plus en plus fréquent : il touchait 30% des salariés agricoles en 1982 ¹, 39,6% en 1994 et atteint 45,5% des salariés en 2003. L'augmentation observée entre 1982 et 2003 concerne tous les secteurs, y compris les OPA qui étaient peu concernés en 1982 avec 2,8% d'exposés.



La manutention manuelle de charges est toutefois le plus souvent occasionnelle puisque les trois quarts des salariés exposés le sont moins de 10 heures par semaine en 2003. Elle est particulièrement réalisée dans le secteur forestier, l'artisanat et les ETA/JEV.

Pourcentage de salariés du RA exposés



¹ La définition de la manutention manuelle de charges dans l'enquête de 1982 se référait à un port de charges > 25 kg

Exposition aux contraintes posturales et articulaires

Environ huit salariés agricoles sur 10 sont exposés à au moins une contrainte posturale ou articulaire. La station debout demeure stable : 22,0% des salariés agricoles restent debout plus de 20 heures par semaine en 1994 contre 23,5% en 2003. Le travail répétitif recule : 30,5% des salariés répétaient un même geste ou série de gestes en 1994 (16,6% pendant plus de 10 heures par semaine) contre 23,6% en 2003 (12,9% pendant plus de 10 en heures par semaine), soit une proportion comparable à 1982. Le cumul des expositions physiques les plus contraignantes se rencontre surtout chez les salariés des travaux forestiers.



Pourcentage de salariés du RA exposés

	RA	1-2	3	4	5	6-7	8	9	
Position debout ou piétinement	53,4	65,9	68,9	64,6	71,4	63,1	15,7	68,6	
Position debout ou piétinement ≥ 20 h/semaine	23,5	26,8	38,8	31,7	28,6	32,1	3,0	27,5	
Position à genoux	17,0	21,6	13,6	42,9	39,3	8,6	5,6	16,7	
Position à genoux ≥ 20 h/semaine	0,8	1,3	0,0	2,1	3,7	0,3	0,0	1,0	
Position fixe de la tête et du cou	22,8	14,9	14,6	17,5	25,0	17,3	42,6	18,6	
Position fixe de la tête et du cou ≥ 20 h/semaine	10,7	4,5	4,9	4,3	3,6	5,7	29,4	2,0	
Maintien de bras en l'air	14,2	14,5	14,6	33,3	26,6	10,1	5,8	18,6	
Maintien de bras en l'air ≥ 20 h/semaine	1,0	1,1	1,0	2,1	0,0	0,9	0,5	0,0	
Autres contraintes : accroupie, en torsion	33,4	40,4	39,8	51,3	53,6	25,6	20,6	31,4	
Accroupie, en torsion ≥ 20 h/semaine	6,4	6,5	10,7	5,3	14,3	4,5	8,4	1,0	
Au moins une des 5 postures inconfortables ≥ 20 h/semaine	36,2	34,3	46,6	40,7	28,6	39,0	33,5	29,4	
Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à cadence élevée	1982	22,3	23,0	43,0	26,0	32,0	29,0	7,9	16,5
	2003	23,6	30,5	31,1	32,3	28,6	27,7	6,1	21,6
Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à cadence élevée ≥ 10 h/semaine	12,9	17,5	18,6	15,7	1,1	17,1	2,8	7,8	
Répétition d'un geste ou d'une série de gestes dont temps de cycle < 1 minute	13,9	18,4	20,4	15,3	10,3	19,0	2,5	12,7	
Répétition d'un geste ou d'une série de gestes dont temps de cycle < 1 minute ≥ 10 h/semaine	7,4	10,4	12,6	6,9	0,0	11,3	1,3	2,9	

Pourcentage de salariés du RA exposés

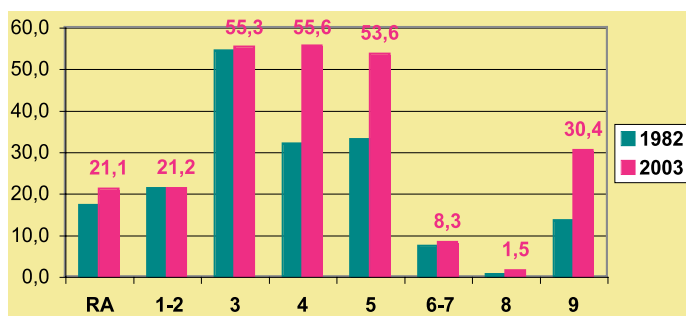
	RA	1-2	3	4	5	6-7	8	9
1 contrainte physique*	30,0	29,2	29,1	32,8	25,0	28,0	33,0	25,5
2 contraintes physiques*	10,8	12,1	19,4	16,9	14,3	14,6	1,8	5,9
3 contraintes physiques*	3,0	3,7	8,7	2,6	3,6	4,2	0,0	2,0

* contrainte physique : port de charges lourdes ≥ 10 h/semaine, une des 5 postures inconfortables (debout, à genoux, cou ou tête fixe, bras en l'air, accroupi ou en torsion) ≥ 20 h/semaine, répétition d'un même geste à cadence élevée ≥ 10 h/semaine.

Le travail avec machines et outils vibrants

Plus d'un salarié agricole sur cinq sont exposés à des vibrations en 2003 (17,2% en 1982). Les vibrations transmises aux membres supérieurs par des machines portées (tronçonneuse, meuleuse, ...) ont doublé en 20 ans, passant de 8,9% à 19,8% entre 1982 et 2003. Inversement, les vibrations provoquées par des installations fixes (concasseur, table vibrante, ...) ont régressé au cours de cette période : 8,3% versus 2,2% (7,8% dans le secteur forestier).

Pourcentage de salariés du RA exposés à des vibrations

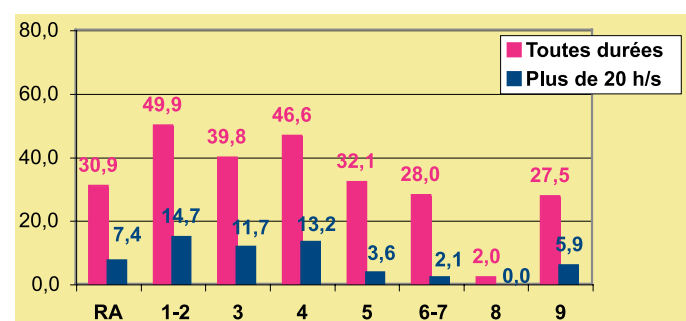


La conduite sur le lieu de travail

Près de la moitié des salariés travaillant en culture-élevage et dans les ETA/JEV conduit des machines mobiles (engin de chantier, chariot automoteur, ...). Cette exposition a augmenté dans tous les secteurs agricoles (sauf les OPA) entre 1982 et 2003, passant de 21,9% à 30,9% pour l'ensemble des salariés agricoles.

Elle est restée stable entre 1994 et 2003 dans le secteur de l'agriculture (44%) et des IAA (près de 14%).

Pourcentage de salariés du RA exposés



Qualité du poste et de l'environnement de travail du point de vue de la prévention des expositions à des contraintes physiques, appréciée par le médecin du travail

La prévention des risques physiques est jugée insuffisante pour un tiers des salariés agricoles. Elle est la plus mauvaise pour les salariés des coopératives dont les expositions sont pourtant généralement moins fréquentes et moins longues que dans d'autres secteurs.

Répartition des salariés du RA exposés (%)

	RA	1-2	3	4	5	6-7	8	9
Très mauvais	2,5	1,7	2,2	1,7	7,7	7,0	0,0	0,0
Mauvais	31,2	33,9	38,7	40,7	34,6	39,4	16,1	18,6
Bon	55,9	58,0	50,5	54,2	42,3	49,2	60,5	65,1
Très bon	10,4	6,4	8,6	3,4	15,4	4,4	23,4	16,3

Définition des populations étudiées

Champ total : régime du commerce et de l'industrie, régime agricole, hôpitaux publics, La Poste, EDF-GDF, SNCF, Air-France

Agriculture : agriculture, chasse, sylviculture et exploitation forestière

IAA : industries agricoles et alimentaires

RA : régime agricole

1-2 : culture-élevage

3 : travaux forestiers

4 : entreprises de travaux agricoles et jardins espaces verts

5 : artisanat rural

6-7 : coopération

8 : organismes professionnels agricoles

9 : activités diverses